

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 618

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En matière de protection de la famille, le Cartel ayant adhéré à la « Communauté d'action », fondée à cet effet, suit avec attention les travaux de cette dernière. Il est directement représenté par Mmes Prince et J. Calame dans un Comité spécial de la « Communauté d'action » formé sous la présidence de Mlle le Dr Girod pour tenter de créer à Genève une « Consultation pour femmes enceintes » selon le type de celle de Zurich, dont Mme Haemmerli-Schindler est venue entretenir le public genevois sous les auspices du Cartel et des Sociétés féminines, et dont le « Mouvement » a parlé en détails à cette occasion.

L'étude entreprise, pour répondre à de nombreuses demandes, de la question des dansings n'a malheureusement guère progressé, la difficulté résidant dans le fait que ce qui se passe dans les dansings est généralement correct étant soumis à surveillance, alors que c'est ce qui se passe en dehors et après la danse qui est bien davantage dangereux, mais échappé par définition à toute surveillance et contrôle!

Le Cartel s'est encore occupé du fâcheux arrêté du Conseil d'Etat sur le traitement des vénériens associés, dont le « Mouvement » a également déjà parlé, et contre lequel il a adressé une protestation au gouvernement; il a également protesté auprès d'un quotidien contre la surabondance de détails macabres fournis sur un crime récent particulièrement affreux. Enfin, il a aussi, et à maintes reprises, discuté des problèmes du cinéma, problèmes sur lesquels Mme Vouga, membre de la Commission cantonale de visionnement des films, a présenté à cette Assemblée un exposé documenté et convaincu. Le but de Mme Vouga, en effet, est de faire œuvre constructive, et elle n'estime pas du tout que la tâche soit achevée quand la Commission de visionnement a préavisé contre la présentation de tel ou tel film (ses compétences n'allant pas plus loin, et le Conseil d'Etat faisant trop souvent droit à des recours contre les décisions, même unanimes, de la Commission!); mais elle voudrait que les efforts de certains directeurs pour montrer de beaux films, sains et intéressants — ce qui ne signifie point du tout ennuyeux! — soient soutenus par la majorité du public genevois, alors que trop souvent ces films-là ne font que de maigres salles.

C'est à cet effet que, sur sa suggestion, le Cartel, aidé de Pro Familia, a recommandé à plusieurs reprises, par de brèves insertions publicitaires, certains films spécialement signalés par elle (citons par exemple *La vie de Thomas Edison*, *L'Oiseau bleu*, *Les Hommes de demain*, *Mr. Smith va au Sénat*, *Le Petit Chose*, etc.). Mais cet effort, qui ne peut se faire que par voie publicitaire, vu les contrats existant entre cinémas et journaux, coûte horriblement cher à une institution de bien public comme le Cartel, dont le budget annuel n'atteint pas 1500 fr. ! Vaut-il la peine d'être poursuivi? ces modestes insertions sont-elles lues? sont-elles noyées dans la publicité à grand orchestre des cinémas eux-mêmes? les Sociétés affiliées au Cartel pourraient-elles lui venir en aide financièrement?... Une discussion très animée s'engagea sur ces différents points, et plusieurs suggestions intéressantes furent émises que le Comité du Cartel va étudier, l'avis unanime des délégués étant que l'essai expérimental devait être continué. D'autres aspects connexes du problème du film furent également touchés, tels que l'âge d'admission des enfants au cinéma (rappels que la campagne menée par le Cartel, il y a quelques années, n'a pas été étrangère à l'élaboration du règlement actuel qui fixe à 16 ans cet âge d'admission, alors qu'auparavant fonctionnait la dan-

gereuse et ridicule tolérance pour l'enfant accompagné!), l'introduction d'une carte d'identité pour écoliers, comme c'était le cas en Belgique, etc., etc.

Disons encore qu'au cours de cette Assemblée, qui évoqua, comme on le voit, tant de problèmes sociaux et moraux, une partie administrative avait eu place, et notamment la réélection du Cartel, composé de Mlle Gourde, présidente, MM. Laravoire, J. Reelfs, Dr Droin, Ph. Privat, Pierre Pittard, Mme Mathil, et Mlles Blanche Richard et Mariette Schaezel. L'activité du Cartel genevois étant variée et diverse, il est indispensable que des compétences diverses et variées se retrouvent, comme cela est le cas, parmi ceux qui tiennent son gouvernement.

E. Gd.

Prud'femmes vaudoises

Les élections des Conseils de Prud'hommes à Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon se sont faites le 22 mai dernier, au milieu de cette même indifférence des électeurs que l'on constate tous les quatre ans. Dans les

Reflexions masculines sur le féminisme

(Fragments d'une lettre à la Rédaction)

... Je crois que vous avez raison d'admettre les hommes à l'honneur de collaborer à vos colonnes, comme aussi à celui de figurer parmi les auteurs signalés à la revue des livres. « This is a man's world » (« ce monde est un monde viril »), dit le proverbe américain; la violence et la lâcheté, hélas, y dominent, et il est plutôt masculin que viril. Mais pour faire un monde meilleur, il serait certainement plus fâcheux qu'utilité de créer un petit monde féminin, à part de l'autre, même sous l'étiquette féministe: ce petit monde serait toujours suspect d'absorber dans ses frontières plus de faiblesse et de rancune que d'authentiques valeurs humaines. Pour qu'on puisse dire demain: c'est le monde de l'homme et de la femme, il est fort indiqué de créer un messianisme féminin, c'est-à-dire exactement le contraire d'un pharisaïsme féminin. C'est ce que le féminisme actuel semble avoir compris.

C'est seulement par un excès de complaisance envers soi-même qu'on peut s'imaginer la lutte qu'on mène comme un combat des bons et des mauvais anges, qu'il s'agisse de race, de religion, de credo politique ou de sexe. Les femmes, telles qu'elles existent, ne sont nullement des brebis sans tache, pétries de toutes les douceurs et de toutes les charités: chaque femme, individuellement courageuse en face de l'amour et de la vie, a pu sentir dans sa chair à quel point ses compagnes sont veules, bornées, sournoises, égoïstes, conservatrices et impitoyables à leur propre sexe. Cette mentalité est le fruit d'une longue servitude, et si les fruits étaient bons la servitude serait bonne. Elle ne connaît encore que de rares exceptions. Les mâles ne valent pas mieux: c'est là le résultat de l'autorité reconnue par les mœurs et les lois à une moitié de l'humanité sur l'autre, au détriment de toutes deux. Il est évident que la

sujétion de la femme ne la moralise pas plus qu'elle ne moralise l'homme; en fait, elle les maintient l'un et l'autre dans une perpétuelle minorité — car celui qui a besoin de la servitude n'est pas libre et toute servitude est réciproque. Pour ma part, je ne vois pas d'autre moyen d'en sortir que l'émancipation « prématurée » de la femme, comme premier moteur de son propre perfectionnement et du perfectionnement social. Seule la liberté est éducatrice, seule la responsabilité forme à la longue des consciences fortes et dignes: cela, toutes les pédagogues modernes le savent.

L'égalité des sexes existe, comme celle des classes, comme celle des races. Il ne s'agit pas de la dissimuler, mais de la surmonter. Comment cela est-il possible?

... La lutte des sexes ne saurait s'achever, comme celle des classes, par la disparition des sexes. Cette lutte ne peut donc se terminer par l'élimination d'un des adversaires: elle doit être transportée plus haut que la mêlée aveugle hypocritement légalisée. Elle doit s'élever, s'adoucir et s'embellir par le « fair-play ». (J'entends par là la loyauté générale entre adversaires considérés comme partenaires, comme collaborateurs dans une œuvre commune régie par un idéal.) Elevée à un niveau supérieur, elle doit devenir une tension créatrice d'énergie entre deux pôles humains fraternellement opposés.

Le féminisme contemporain a raison, en ce sens, de repousser la vieille conception unitaire qui nous proposait comme but un être humain moyen ou neutre, pratiquement déserté. Toutes les formules mécaniques de l'harmonie sont destinées à rester lettre morte; tous les esprits d'aujourd'hui le sentent bien; aussi y aurait-il avantage à proclamer aussi fermement que possible que notre idéal est celui de l'homme et de la femme égaux, complémentaires et dissemblables; de l'homme pleinement viril et de la femme pleinement féminine, pour leur joie mutuelle et leur enrichissement commun.

A. PRUDHOMMEUX.

de candidates; mais, à sa grande déception, elle n'a pu faire accepter sa liste, ayant été devancée par une autre liste, élaborée en dehors des associations féminines par l'Union syndicale locale. Nouvelle preuve, constatée mélancoliquement Mme Gerhard, de la faible valeur de ce droit d'être élue quand il n'est pas appuyé par le droit de vote.

A Yverdon, les choses ont été facilement grâce à la bonne volonté d'un conseiller municipal et de Mlle Adrienne Baillods, une fidèle lectrice du « Mouvement Féministe », dont nous sommes heureuses de saluer la réélection. Voici les noms des autres élues:

A Lausanne, il y a eu treize élues (dix en 1938); ce sont Mmes Louise Tribolet (installations sanitaires à la Sallaz), Marie Mayor, fleuriste au Petit-Chêne, Mlles Hélène Cuenoud, Yvonne Gonthier, brodeuses, Marguerite Porchet, couturière, Ida Widler, coiffeuse, ces dernières comme représentantes des patrons; Mmes Cavin-Baecher, Suzanne André-Claye, Mlle Elisabeth Genton, représentantes des ouvrières couturières ou fourreuses; Mlle Jeanne Cornioley, photographe, Mme Fanny Courvoisier, maîtresse de pension, Mlles Caroline Jaquillard (Bibliothèque française), et Justine Bois, employée de bureau.

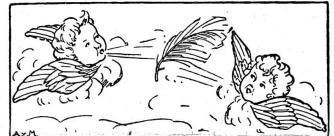
A Nyon, ont été élues Mlle Hélène Raymond, négociante, et Mlle Jeanne Borgognon, employée de bureau. Ce sont, sauf erreur, des réélections.

A Payerne, nous avons réussi pour la première fois à faire élire une femme qui, depuis plusieurs législatures, avait mis son nom à la disposition de ses sœurs; c'est Mme Francisca Ehrsam, couturière, que nous remercions.

A Vevey, n'ont été présentées que des candidates ouvrières: Mmes Hélène Bonjour, Louise Rolli, Marguerite Grutter, Marguerite Pilet, Gilberte Sallien et Aline Bricod.

Au total, vingt-deux femmes juges prud'hommes. La toute-puissance masculine ne risque rien.

S. B.



DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

Nous sommes heureuses d'apprendre que l'Institut d'Ingénieurs agronomes de Grande-Bretagne vient d'admettre son premier membre féminin en la personne de Miss de Benest.

Parmi les pilotes instructeurs des Services aériens auxiliaires féminins d'Angleterre ne se trouve jusqu'à présent qu'une seule femme, Miss Hughson, mais par un renversement amusant des circonstances, elle est d'autre part souvent appelée à initier des hommes au maniement d'un avion.

— Beaucoup plus près de nous, on nous signale que la Commission scolaire de la Tour-de-Peilz compte trois membres féminins, Mmes R. Hofmann, Bodmer et Golaz.

Mme Luginbühl, à La Chaux-de-Fonds, a été nommée par le Grand Conseil neuchâtelois as-



Glané dans la presse...

Une histoire de la femme

Dans un feuilleton littéraire du Temps, Emile Henriot analyse spirituellement l'histoire illustrée de la femme, qu'a publiée à Noël dernier, en deux gros volumes, M. Gonzague Truc. Nous empruntons à ce feuilleton les fragments suivants:

...A parler sérieusement, la condition de la femme a été très longtemps pénible. Dans les sociétés primitives, dans l'antiquité gréco-romaine encore, à la « monogamie tempérée », malgré une atténuation à son sort, elle est une serve, un être mineur; objet de legs, d'échange, de vente et d'achat comme un animal; battue, répudiée, vouée à des supplices affreux si elle commet l'adultère; souvent commune aux hommes du clan ou de la tribu; reléguée, hors du temps de parturition, aux plus durs emplois du ménage, portant les fardeaux; et dans sa vieillesse, ravalée à l'abjection, comme on le voit encore en Afrique, où l'on ne confère qu'aux hommes sa noblesse et sa dignité. Le privilège qui s'attache à l'objet des « déclassés du guerrier » n'a qu'un temps. — Encore

faut-il observer, si M. Gonzague Truc ne l'a fait, que cette misère de la femme, dans les temps anciens, n'accompagnait en somme qu'une vie aussi rude aux hommes, et que dès qu'un peu de civilisation s'est introduite dans leurs groupes les femmes en ont bénéficié, comme en Grèce, où le bonheur de vivre, ingénieusement organisé, a rejaili sur elles dans la retraite du gynécée. Les lois étaient lourdes sans doute; et la dépendance du sexe intégrale — avec des compensations, une possibilité sinon tout à fait de « vivre sa vie », du moins d'en avoir une honorable, en suivant la voie vertueuse, ou en suivant l'autre, plaisante. Pénélope, pudique et fidèle n'est certainement pas une pure invention d'Homère; et Aspasia a existé. L'« aime la femme et ne la querelle point », de la sagesse égyptienne, et le « qu'elle soit une ombre et un écho dans la maison », de la sagesse chinoise, expriment déjà un ancien et grand progrès. — Rome, si peu sentimentale, a maintenu très ferme la sujétion de la femme, socialement et juridiquement considérée comme un mineur. Mais toujours les lois, si sévères soient-elles, ont cela de bon qu'elles s'enfreignent et que l'usage y contrevient. Martial, Plaute, Juvénal, Tacite nous apprennent que les dames romaines avaient assez de liberté pour n'être pas toutes des vestales; Cornélie eut celle d'être une mère sublime, et le personnage d'Alcémène implique la conception d'une épouse étonnée et sage, au milieu des involontaires égarements où devaient la précipiter les fantasmes de Jupiter. Au surplus, tant de tombeaux de famille, dans nos musées de Nîmes, d'Arles ou de Lyon, où l'on voit sous les bustes unis des morts des épithètes si honorables

à la mémoire et aux vertus de la matrone, attestent une dignité de vie très exemplaire, qu'on peut interpréter comme un témoignage suffisant d'une condition de la femme au moins douce et satisfaisante pour beaucoup, qui, loin d'être des Messalines et des Lampitos, ont vécu sans faire parler d'elles. C'est le gage d'autant de sagesse supposée, dans un ordre de chose accepté, que de désespoir solitaire dans un autre qui ne le serait pas.

... Or, il est arrivé ceci, au Moyen âge, qui est très joli et consolant, à l'égard de toutes les faiblesses et de toutes les délicatesses que l'on voit à la fin triompher, par leur grâce même, des contraintes les plus injustes; il est arrivé que la femme, captive du réseau des lois et des interdits, a conquis tout de même, et toute seule, sa suprématie spirituelle, par les voies de la poésie. Je ne dis pas que c'est la poésie qui l'a délivrée; c'est seulement à travers les témoignages de la poésie que nous pouvons constater cette délivrance. Au milieu de son château guerrier, à l'appareil sévère, derrière son hérissement de tours, de poternes, de créneaux et de hourds, la châtelaine n'est plus reléguée aux cuisines ou dans la salle des filieuses. Mais elle tient cour et conseil, parmi les trouvères et les pages, dans cette « chambre des dames » à laquelle pensait le sire de Joinville absent, retenu qu'il était, à son ennui, dans ses combats de Palestine. Il y pensait, à l'idée des beaux récits qu'il y ferait de ses aventures, au retour. L'image sous-entend un grand changement dans les mœurs, et il est profitable aux femmes, admises de la sorte et dès cet instant, aux curiosités de l'esprit, aux conversations et aux royautés qu'elles procurent. Ne fai-

sons pas l'image plus parlante et plus chargée de sens qu'elle ne l'est; si les poésies des troubadours exaltent le rôle nouveau de la femme dans la société seigneuriale, les fabliaux et les bons contes populaires du même temps montrent pareillement que dans la menue bourgeoisie et le peuple la femme a aussi relevé la tête et fait face, au nez du mari, avec un très vil esprit de revanche, sinon encore de revendication.

La revendication viendra. Et elle est d'abord littéraire, incluse dans ce que l'on a appelé la « Querelle des femmes »; elle est dans la première partie du *Roman de la rose*, dans la *Cité des dames* de Christine de Pisan; elle est dans les poèmes de Chrétien de Troyes, le Paul Bourget du moyen âge (l'expression est de M. Gustave Cohen). Elle sera dans les dialogues de Louise Labé. Et cette revendication ne porte encore que sur l'égalité d'éducation et d'instruction qu'il importait de donner aux femmes, d'après certaines d'elles. Louise Labé, généreusement, parlait pour les autres, étant elle-même fort instruite et cultivée, lisant le grec, l'italien, écrivant de beaux vers et sachant manier un cheval dans les fêtes et tournois publics. La partie, dès lors, est gagnée; comme toutes les choses raisonnables, aussitôt la question posée. Seulement il y faut du temps pour l'exécution et la pratique.

Sous une législation oppressive, le XVIIe, le XVIIIe siècle ont vu ce triomphe individualiste de la femme. Sur le plan littéraire et mondain tout au moins. Il y a lieu de ne pas tout remettre au seul point de vue de la littérature, ou de la société parisienne, comme on est tenté de le faire. Mme de Rambouillet, Julie d'Angennes,

seigneur de l'autorité tutélaire. La loi neuchâteloise prévoit en effet que des femmes peuvent faire partie de l'autorité tutélaire, ce qui est très naturel ; mais en pratique ce n'est que trop rarement que l'on fait appel aux capacités féminines et aux qualités maternelles.

A toutes nos meilleures félicitations.

IN MEMORIAM

Mme Pierre Demole

La Ligue suisse de Femmes abstinences a perdu, le 4 juin, en la personne de Mme Pierre Demole, la fondatrice et fidèle présidente de la section de Genève.

Convaincue que l'abstinence totale est le seul moyen efficace de lutter contre l'alcoolisme, Mme Demole avait fait venir le mot d'ordre des femmes abstinences suisses: « Faire de son foyer un foyer abstiné, instruire les femmes, les mères, les jeunes filles des méfaits de l'alcool. » Avec une bienveillance inlassable, avec la conscience droite et exigeante qui était la sienne, elle a encouragé, réconforté, secouru ceux et celles si nombreux que l'alcool fait souffrir en les aidant directement ou indirectement. Elle a pendant trente années travaillé activement, faisant de la section genevoise un groupe enthousiaste et entreprenant, auquel on doit, entre autres, la distribution de boissons chaudes sans alcool aux forains qui viennent, chaque année, en décembre, dans divers quartiers de la ville; puis le Foyer du soldat « La Violette », à Bière, la crémérie très achalandée du Parc de la Grange, ainsi que mainte autre œuvre temporaire.

Jusqu'à sa mort, Mme Demole a continué à entourer de son affection tous les membres de la Section qui la pleurent aujourd'hui.

N. C. C.

Association Suisse pour le Suffrage féminin

XXXI^e Assemblée de délégués

(Suite de la 1^{re} page)

L'assemblée publique.

...tenue dès 10 h. 15, de nouveau à l'hôtel de ville, groupa un nombreux public. M^{lle} Suzanne Rost, docteur en droit, directrice de l'École de gardes-malades de Zurich, y parla de *Ce que la justice sociale exige de nous*. Elle montra la situation angoissante de ceux que gêne le renchérissement de la vie, de ceux qui doivent élever une famille avec un salaire minime, de l'aide apportée déjà aux nécessiteux, de tout ce qu'il faut faire encore pour éviter le mécontentement qui s'élève. A la suite de quoi, l'Assemblée unanime vota la résolution suivante:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Bière le 7 juin, après avoir entendu une conférence sur ce sujet: « Qu'exige de nous la justice sociale? manifeste le profond souci qui lui font éprouver les difficultés croissantes du peuple suisse. Elle s'attend à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises, telles que l'assurance-vieillesse et l'assurance-maternité, une aide proportionnée à l'augmentation du coût de la vie à ceux qui sont économiquement faibles, et la création d'occasions de travail pour hommes et femmes. Elle attend des Suisses des deux sexes que ne se trouvent pas dans une situation difficile, qu'ils contribuent par leur propre effort à adoucir cette misère. Elle demande enfin la collaboration des femmes de toute leur pleine responsabilité à la réalisation de toutes ces mesures sociales.

On écouta ensuite avec une profonde attention la parole autorisée de M. Jean Mussard, industriel à Bière, qui avait accepté de remplacer quasiment au pied levé M. Ch. Rosset, président du Conseil national, empêché. Opposant le désordre de l'Europe à l'ordre qui

sainte Chantal, Mmes de La Fayette ou de Sévigné, Ninon de Lenclos, chacune dans son genre, et chacune avec ses services rendus à la société, au bon langage, aux mœurs, à la liberté de l'esprit, ont été des femmes dégagées de toute servitude, heureuses comme telles; de victorieuses, d'une certaine manière, des héroïnes de leur sexe. Mais c'est une phalange, une poignée, et que la naissance ou la chance ont favorisées. Il faudrait lire les livres de raison, les procès, les relations ou restent consignés les drames privés, les séquestrations, les internements, les mises au couvent forcées de tant de malheureuses anonymes, à qui n'ont, dans le courant des jours et le commun de la vie, profité en rien ces libérations de l'esprit. La loi de l'homme continue de régir le statut des femmes; et elle n'a pas cessé aujourd'hui encore. Mais dans l'ensemble elles ont toujours eu cette soupape d'être spirituelles ou belles, qui réussit au plus grand nombre, et quelquefois à presque toutes, particulièrement au XVIII^e siècle, où ces qualités ont suffi à les mettre à part, aimées, applaudies, triomphantes, et, servantes, bourgeoises, comédiennes et grandes dames, à en faire les reines du monde.

EMILE HENRIOT.

régne en Suisse, M. Mussard montra notre volonté et notre force de résistance, non seulement morale et militaire, mais économique. Grâce à la prévoyance de nos autorités, nous supportons et supporterons encore la situation de forteresse assiégée qui est la nôtre depuis 1940; grâce au plan Wahlen, nous ne mourrons pas de faim; grâce à nos forêts, nous ne mourrons pas de froid, dût-on ouvrir des dortoirs chauffés pour la population; grâce à la récupération, à l'exploitation de nos richesses naturelles, grâce surtout à l'utilisation de nos forces hydro-électriques, notre plus grand capital, nous créerons des occasions de travail qui nous éviteront la plaie du chômage. Tout cela ne se fera pas sans des sacrifices collectifs et privés, mais ces sacrifices, nous les accepterons gaiement, parce que l'existence de notre pays libre en dépend. Nous pourrions tenir et nous tiendrons. Nous aurons ainsi l'inestimable privilège de maintenir une Suisse libre, car notre indépendance politique dépend de notre indépendance économique, laquelle n'existe que si nous disposons de notre espace vital, c'est-à-dire de la possibilité de faire du commerce avec le monde entier; enfermés dans une Europe autarcique, nous mourrions. Tout sera fait pour conserver cette indépendance. Nous aurons des privations, des souffrances; nous tiendrons avec nos réserves qui sont notre sol, notre cheptel, nos trésors naturels, le travail de tous, notre esprit d'invention et l'or de la Banque nationale. Notre énergie aura raison de la situation. Pauvres en matières premières, nous sommes riches de notre liberté, qui est notre bien le plus précieux.

De longs applaudissements marquèrent que l'orateur avait exprimé les sentiments profonds de son auditoire, qui, réconforté par cette parole ferme et autorisée, s'en alla déjeuner en commun à l'Hôtel de la Gare, où M^{me} Chopard salua les participants, et tout spécialement M. Guido Muller, président de la ville, conseiller national, un fervent partisan de notre cause, ainsi que la presse bien-séante, qui a fait un accueil charmant aux suffragistes. On entendit encore M^{me} Vischer, présidente, qui remercia avec élan les Bien-nos de leur hospitalité et salua tout spécialement les jeunes, qui transmettront le drapeau; M^{me} Boder, qui, avec un entrain et une vivacité jamais en défaut, caractérisa la ville de Bière et appela de ses vœux l'égalité civique. M. Guido Muller affirma sa foi suffragiste et démolit quelques-uns de ces fameux arguments qu'on nous oppose, et qui ne sont pas des arguments. M^{me} Grosjean (Thoune) apporta le salut des maîtresses ménagères, et M^{me} Labhart, celui de la Société d'Utilité publique des femmes suisses.

Enfin, les congressistes furent, l'après-midi, les hôtes de la ville de Bière, qui, avec une amabilité d'autant plus appréciée qu'elle est rare envers ces citoyennes d'arrière ban que sont les Suissesses, nous offrit, sur le plus joli des petits lacs, une excursion délicieuse, avec arrêt à Gléresse pour visiter l'exposition du peintre Geiger et les toiles tissées par M^{me} Geiger, et traversée de l'île St-Pierre, où d'aucunes firent un petit pèlerinage aux lieux qui virent heureux le plus malheureux des philosophes.

Cette reposante excursion termina fort agréablement une assemblée très réussie. Donnera-t-elle, ainsi que M^{me} Boder le souhaita à midi, une nouvelle impulsion au mouvement féministe suisse? Nous le désirons de tout cœur. Mais cette impulsion dépend si peu de nous! N'est-ce pas M. Guido Muller qui dénonça avec franchise le complot tacite, partout existant, partout agissant, ourdi par les citoyens pour barrer aux femmes, — nous voulons être un seul peuple de frères, chantent-ils avec conviction... —, l'accès des bureaux de vote et parlant des responsabilités civiques? A quand l'alliance des femmes, de toutes les femmes, pour conquérir l'éminente dignité de citoyenne?

S. BONARD.

P.-S. Réuni dimanche matin, le Comité Central a accueilli ses deux nouveaux membres, M^{me} Christen (Winterthour) et M^{lle} G. Gerhard (Bâle), qui en a déjà fait partie pendant plusieurs années. M^{lle} Gourde garde la vice-présidence. M^{me} Leuch reprend la caisse qu'elle a gérée jadis avec maîtrise (elle adore les chiffres!). M^{lle} Böhlen devient secrétaire de séance, et M^{lle} G. Gerhard, secrétaire correspondante.

Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud

L'Union des Femmes de Montreux avait préparé la plus charmante des réceptions aux participantes à la XXVII^e assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, qui a siégé, le 21 mai, à l'Hôtel des Familles, sous la présidence de M^{lle} Fr. Fon-

Les femmes à la „Quinzaine neuchâteloise“

(22 mai - 2 juin, 1942)

La participation féminine à la Quinzaine neuchâteloise — plus particulièrement au Comptoir de l'Industrie et du Commerce — a revêtu cette année un caractère presque symbolique.

Le Comité d'honneur, le Comité d'organisation, les listes des exposants, des visiteurs de marque, des conférenciers, des auteurs de manifestations diverses, étaient presque exclusivement composés de noms masculins. Point, ou presque pas de femmes sauf quelques artistes peintres ou décorateurs: M^{mes} Jeannot, Denise Lombard, Marcelle Schinz, Marguerite Wutrich, Studer-Liechi, qui exposaient des toiles; M^{mes} Furrer-Denz, Vuille-Robée, Neuhaus, dont les verreries peintes, les porcelaines de style ou d'invention originale réalisaient de grâce, M^{me} Bouvier, spécialiste en tricots... C'est à peu près tout. Participation en apparence minime!

Mais, on n'avait qu'à entrer au Comptoir, — très spacieux, cette année, — et à s'y promener quelques instants, pour comprendre que la femme, en réalité, était partout, participait à tout, inspiratrice ou chevillière ouvrière; que, peut-être même elle régnait partout! En somme, c'est elle qu'on retrouvait toujours, du stand de l'électricité à ceux de la mode, de la gastronomie, des œuvres sociales; jouant avec une maîtrise égale les rôles d'organisatrice, de vendeuse, de consommatrice.

Dès l'arrivée, on était frappé par les étalages de la mode féminine: robes, manteaux, sacs de dames, coiffures coquettes de l'« Action suisse en faveur du chapeau de dames », chaussures de haute mode, colifichet de toutes sortes, crochets magiques remontant avec une rapidité étonnante les échelles des bas les plus fins, annonce d'un défilé sensationnel de mannequins!... Et, pour ces messieurs, qu'y avait-il? Tout au plus un système perfectionné de rasoir, ou une épingle pour maintenir droites les pointes de cols!

Sans doute, à côté du grand tea-room, entièrement aménagé par une main féminine; il y avait, partageant avec lui le ravissant emplacement qui longe le quai, un certain nombre d'établissements où se réconforter. Mais, là aussi régnaient des femmes: sommières accortes, actives patronnes de restaurants, hôtesses cordon-bleu en costume local de la *Pinte neuchâteloise*, serveuses dévouées de la *Crémérie des Femmes abstinences*. Des femmes servent, des femmes commandent: des femmes sont au fourneau et au « guillon ».

C'est grâce à l'activité souriante et tenace de dames infatigables que les stands du Dispensaire anti-tuberculeux, de l'Ouvrier bûlois de tissage, des Oeuvres sociales de l'Armée, de la Croix-Rouge ont fait de magnifiques recettes. Il faut remarquer aussi que, dans presque tous les do-

jallaz (Epages); l'assemblée était très nombreuse; toutes les Unions étaient représentées.

Après des souhaits de bienvenue de Mme Perret, présidente de l'Union de Montreux, M^{lle} Fonjallaz a présenté le rapport annuel. La Fédération a invité l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses à se réunir à Lausanne les 3 et 4 octobre prochain; l'Alliance nommera probablement à cette occasion une présidente vaudoise; cette importante assemblée est préparée par une commission que préside Mme Paul Juillard, présidente du Cartel des Associations féminines vaudoises.

M^{lle} Fonjallaz et L. Comte font partie de la Mission extra-parlementaire qui a étudié le projet de loi vaudois sur les allocations familiales. La Fédération s'efforce d'ouvrir des possibilités à la collaboration et à la bonne volonté féminines dans de nombreux domaines; elle a adressé aux exposants du Comptoir suisse une lettre-circulaire les priant de ne pas donner à boire à des visiteurs ayant déjà abusé des boissons alcooliques, pour éviter le retour d'abus signalés l'an dernier; elle s'est occupée de la vente de raisins dans diverses localités, mais la tentative a échoué de par la faute des producteurs; elle sera renouvelée cet automne, si la récolte est belle. Elle a rédigé un « Appel aux mamans » contenant de judicieux conseils, et participé par la voix de sa présidente à l'émission radiophonique de la solidarité féminine. La Journée des Femmes vaudoises a eu un grand succès. La Fédération a participé au travail de nombreuses commissions, à l'organisation des cours ménagers de guerre, collabore avec l'Entr'aide patriotique féminine à l'aide à la campagne.

La gestion a été approuvée, ainsi que les comptes, présentés par Mme Berdoz (Moudon); le boni de l'exercice est de fr. 496.—.

M^{me} Bridel-de Meuron (Lausanne), qui, avec M^{me} Racine-Vallotton et M^{lle} Eva Thévenaz, présidente de l'Union des coopératives de la Suisse romande, font entendre la voix des consommatrices à la « Bourse aux légumes de Lausanne », a présenté un intéressant résumé de l'activité de cette Bourse qui réunit producteurs, grossistes, détaillants et consommateurs toutes

maines, un très grand nombre de stands sont tenus par des femmes, et que beaucoup d'entre elles s'entendent aux démonstrations industrielles avec un mélange d'adresse, d'insistance et de discrétion vraiment remarquable.

Hors du Comptoir, au Salon de l'Affiche par exemple, même absence apparente de la femme. On la retrouve cependant, discrète collaboratrice de diverses firmes de publicité exposantes. Au Salon du Livre, peu de femmes, très peu: quelques-unes seulement parmi les auteurs des ouvrages exposés. Leux sexe brille surtout parmi les belles visiteuses, ravies de s'enrichir l'esprit, tout en jouissant du merveilleux cadre offert à notre librairie romande par les salles ravissantes de l'Hôtel Du Peyrou.

On retrouve cependant la femme du côté des exposantes au Salon des Amis des Arts. Elles sont neuf, figurant à la cimaise parmi les peintres et sculpteurs neuchâtelois qui fêtent cette année le centenaire de leur association. Ce sont M^{mes} Marie-Claire Bodinier, Janéll, Sarah Jeannot, Violette Niestlé, Alice Peillon, Marguerite Pellet, Jeanne Perrochet, Marcelle Schinz. A cet égard, le catalogue de l'Exposition des Galeries Léopold Robert est le document de la saison qui met le mieux en relief l'activité féminine. Car les noms de femmes ne sont guère en vedette dans le programme de la Fête des Musiciens suisses, ou dans la liste des participants au Congrès de l'Office du Tourisme. Quant aux journées neuchâteloises du Lycéum Club de Suisse, si parfaitement réussies, elles n'ont pas figuré au programme officiel; c'est pourquoi elles illustrent plutôt l'activité féminine sous-jacente — on pourrait croire camouflée — qui a été si déterminante pour le succès de la brillante Quinzaine qui vient de s'écouler ici.

A chacun de tirer à sa guise les conséquences de ces faits. Je n'en profiterai pas pour décrier hâtivement que l'activité féminine est plus importante dans le monde que, souvent, elle ne le paraît! Qu'on me permette seulement d'ajouter à mes observations, l'écho d'une conversation attrapée au passage, lors de la visite officielle de M. le Conseiller fédéral Celio. Elles étaient là, trois bonnes femmes d'un certain âge, en tabliers de travail et sans chapeau (n'en déplaise à « l'Action suisse pour le chapeau de dames! ») M. Celio venait de passer. Je distinguai ces mots: «...ce doit être tout de même difficile de mener le pays, d'être ainsi à l'honneur, d'avoir à gouverner toutes sortes de gens... Nous, on peut les critiquer, mais à leur place, on ne serait pas fichu de s'en tirer! — Croyez-vous?... Moi, je dis: si nous avions reçu l'instruction y faudrait voir!... On n'est que des femmes, mais, justement pour ça, on est souvent plus près des gens et des choses... »

Le brouhaha d'une ovation, des applaudissements éclatant à quelque distance, un remous de la foule, m'empêchèrent d'en entendre davantage... M. G.-M.

les semaines, sous la présidence de M. H. Anet (Veytaux), président de la Fédération vaudoise des Sociétés d'arboriculture, afin de fixer les prix maxima des fruits et des légumes. Au début, les séances furent houleuses, les opinions se heurtaient; maintenant l'accord se fait facilement, sur la base des ordonnances fédérales pour l'alimentation. Mme Bridel-de Meuron prévoit des prises de contact avec les associations féminines, avec les productrices, des échanges de vues afin d'amener un peu plus de compréhension de part et d'autre, pour donner des conseils aux ménages, par la radio et la presse. Le public est trop difficile, il doit apprendre à ne pas réclamer des primeurs à tout prix et hors de saison. La Bourse s'occupe aujourd'hui du séchage en grand des légumes restés sur le marché, à la fin de la matinée, par les soins du séchoir municipal de la rue Centrale, lequel a séché, en un mois, 2265 kilos d'épinards, de poireaux, de persil; les légumes achetés aux plus bas prix, seront mis à la disposition des familles nécessiteuses, mais Mme Bridel a demandé qu'on puisse aussi les acheter dans les épiceries. Des aides bénévoles pèsent et emballent les légumes séchés.

De nombreuses questions, notamment sur le séchage des légumes, ont été posées à Mme Bridel; puis M^{lle} Weber, nouvelle secrétaire romande du « Label » (Lausanne) a attiré l'attention de ses auditrices sur ce petit trèfle bleu qui atteste qu'une marchandise a été confectionnée dans de bonnes conditions sociales, et que l'ouvrier ou l'ouvrière a été payé équitablement.

Un dîner en commun a réuni autour des tables

Le Consommateur
soudieuz de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE